

LES DONNÉES MOBILISABLES POUR ÉLABORER LES PCAET

Un partenariat entre la DREAL, la Région et l'ADEME, a créé le DROPEC (Dispositif Régional d'Observation Partagée de l'Énergie et du Climat) qui dispose d'un site internet spécifique où sont disponibles des données : www.dropec.fr. En outre, le DROPEC transmet aux territoires qui en font la demande (contact@dropec.fr), gratuitement, des inventaires à l'échelle des EPCI, dans un format conforme aux exigences réglementaires.

Des données contextuelles (parc de logement et modes de chauffage, montants des aides versées pour la rénovation des logements...) peuvent être obtenues gratuitement sur demande à la DREAL : statistiques.dreal-pdl@developpement-durable.gouv.fr

Concernant l'adaptation au changement climatique, les sites ci-après permettent une analyse des perspectives futures (données modélisées à une maille au mieux départementale) :

- meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/climathd
- drias-climat.fr/

Outre les acteurs publics et institutionnels, des acteurs locaux agissent pour la transition énergétique et peuvent être sollicités pour apporter des informations thématiques et constituer un appui à l'élaboration d'un PCAET :

- Les chambres consulaires : www.triapdl.fr/
- Les réseaux associatifs : www.cpie.fr/graine-pdl.org/
- Le CIVAM : www.civam-paysdelaloire.org/Actualites
- Atlansun : atlansun.fr/atlansun
- Eoliennes en Pays de Vilaine : eolien-citoyen.fr
- Atlanbois : www.atlanbois.com/
- AILE : www.aile.asso.fr/?lang=fr
- Le Comité 21 : www.comite21.org/grand-ouest/nos-expertises/climat.html

ACTEURS AU SERVICE DES TERRITOIRES DE LA LOIRE-ATLANTIQUE



Pour accompagner vos démarches localement :

- ▶ DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) :
Marie-Andrée Goraguer : 02 40 67 26 51
Jean Lemoine : 02 40 67 23 54
- ▶ SYDELA (Syndicat d'énergie de Loire-Atlantique) :
Étienne Flambeaux : 02 44 76 20 84
- ▶ Département de la Loire-Atlantique :
Christine Vilbert : 02 40 99 12 42

Vos interlocuteurs régionaux :

- ▶ ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) :
Anne Gobbey : 02 40 35 80 13
- ▶ DREAL (Direction régionale de l'environnement et de l'aménagement) :
Julien Moreau : 02 72 74 73 46
- ▶ Région des Pays de la Loire :
Laetitia Piedvache : 02 28 20 61 69
- ▶ Air Pays de la Loire :
Camille Weisse : 02 28 22 02 12

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

un outil au bénéfice d'un projet territorial



© Source ADEME

SÉMINAIRE DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE LE 10 NOVEMBRE 2017

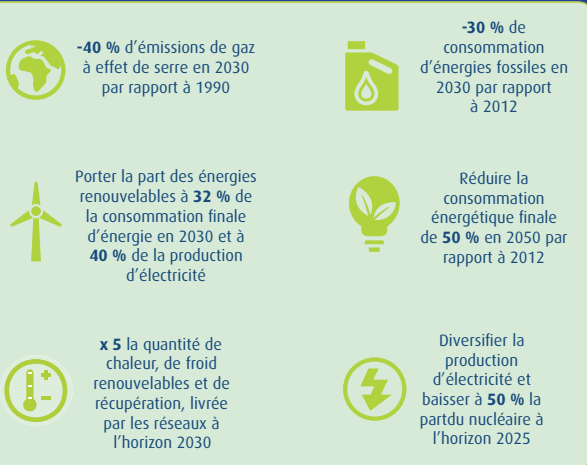
Matinée : une dynamique de mobilisation pour coordonner localement la transition énergétique.

Après-midi : le PCAET, un outil pour la gouvernance du développement durable des territoires.



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE

Des objectifs chiffrés à moyen et à long termes



© Source CEREMA : Loi de transition énergétique pour la croissance verte – août 2015

QU'EST-CE QU'UN PCAET ? PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL



Le PCAET est un projet territorial de développement durable.

À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- l'adaptation au changement climatique
- la sobriété énergétique
- la qualité de l'air
- le développement des énergies renouvelables

Un PCAET est un processus de gouvernance qui vise à mobiliser dans la durée les acteurs publics, socio-économiques et les citoyens.

La démarche s'articule en plusieurs phases :

- un diagnostic
- la définition d'une stratégie
- la construction et la mise en oeuvre d'un programme d'actions
- le suivi et l'évaluation de la démarche

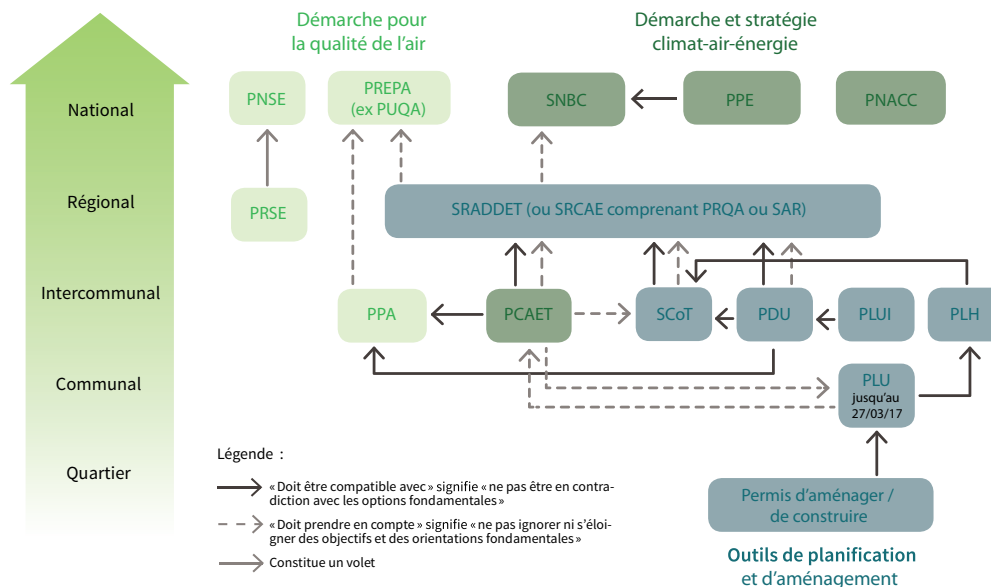
Le dossier de PCAET doit faire l'objet d'une évaluation environnementale stratégique (ordonnance du 3 août 2016 et décret du 11 août 2016).

Les textes de référence :

- *Loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.*
- *Décret du 28 juin 2016, complété par l'arrêté du 4 août 2016.*



ARTICULATION DU PCAET AVEC LES AUTRES OUTILS DE PLANIFICATION TERRITORIALE



Glossaire des sigles

- PNSE** Plan National Santé-Environnement
- PPA** Plan de Protection de l'Atmosphère
- PREPA** Plan de Réduction des Polluants Atmosphériques
- PRSE** Plan Régional Santé-Environnement
- PUQA** Plan d'Urgence pour la Qualité de l'Air
- PCAET** Plan Climat-Air-Énergie Territorial
- PNACC** Plan National d'Adaptation au Changement Climatique
- PPE** Programmation Pluriannuelle de l'Énergie
- SNBC** Stratégie Nationale Bas-Carbone
- PDU** Plan de Déplacements Urbains
- PLH** Programme Local de l'Habitat
- PLU** Plan Local d'Urbanisme
- PLUI** Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- PRQA** Plan Régional de la Qualité de l'Air
- SAR** Schéma d'Aménagement Régional
- SCoT** Schéma de Cohérence Territoriale
- SRCAE** Schéma Régional Climat-Air-Énergie
- SRADDET** Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

© Source ADEME : Élus, L'essentiel à connaître sur les PCAET – novembre 2016